

Le sujet d'invention en classe de seconde

Ce document sur l'apprentissage du sujet d'invention a été réalisé par Mme Annick GUERRE, certifiée de Lettres Modernes, et par Mme Géraldine TELLENE, agrégée de Lettres Modernes, pour leurs élèves du lycée Renée Char à Avignon (84)

I. L'insertion des sujets d'invention dans le projet annuel

A) les sujets possibles : voir BO

Bulletin officiel spécial n°7 du 6 octobre 2011

Cette note de service est applicable à compter de la session 2012 des épreuves anticipées du baccalauréat général et technologique, date à laquelle elle abroge et remplace la note de service n° 2006-199 du 4 décembre 2006, B.O. n° 46 du 14 décembre 2006.

Épreuve écrite

Durée 4 heures

Coefficients :

3 en série L

2 en séries ES et S

2 en séries technologiques (hors STAV)

Les épreuves anticipées de français portent sur le contenu du programme de la classe de première ; elles évaluent dans le cadre d'un sujet unique les objets d'étude communs à l'ensemble des séries et, pour la série L, ceux de français et de littérature. Elles permettent de vérifier les compétences acquises en français tout au long de la scolarité et portent sur les contenus du programme de la classe de première. Elles évaluent les compétences et connaissances suivantes :

- maîtrise de la langue et de l'expression ;
- aptitude à lire, à analyser et à interpréter des textes ;
- aptitude à tisser des liens entre différents textes pour dégager une problématique ;
- aptitude à mobiliser une culture littéraire fondée sur les travaux conduits en cours de français, sur des lectures et une expérience personnelles ;
- aptitude à construire un jugement argumenté et à prendre en compte d'autres points de vue que le sien ;
- exercice raisonné de la faculté d'invention.

Les sujets prennent appui sur un ensemble de textes (corpus), comprenant éventuellement un document iconographique contribuant à la compréhension ou enrichissant la signification de l'ensemble. Ce corpus peut également consister en une œuvre intégrale brève ou un extrait long (n'excédant pas trois pages).

Il doit s'inscrire dans le cadre d'un ou de plusieurs objets d'étude du programme de première, imposés dans la série du candidat, et ne doit pas réclamer un temps de lecture trop long.

Une ou deux questions portant sur le corpus et appelant des réponses rédigées peuvent être proposées aux candidats. Elles font appel à leurs compétences de lecture et les invitent à établir des relations entre les différents documents et à en proposer des interprétations. Ces questions peuvent être conçues de façon à aider les candidats à élaborer l'autre partie de l'épreuve écrite, la partie principale consacrée à un travail d'écriture.

Lorsque de telles questions sont proposées, le barème de notation est explicitement indiqué, le nombre de points attribué aux questions n'excède pas 4 points dans les sujets des séries générales et 6 points dans les sujets des séries technologiques.

Qu'il soit ou non accompagné de questions, le sujet offre le choix entre trois types de travaux d'écriture,

liés à la totalité ou à une partie des textes étudiés : un commentaire ou une dissertation ou une écriture d'invention. Cette production écrite est notée au minimum sur 16 points pour les sujets des séries générales et sur 14 points pour les sujets des séries technologiques quand elle est précédée de questions, sur 20 dans toutes les séries quand il n'y a pas de questions.

Le commentaire porte sur un texte littéraire. Il peut être également proposé de comparer deux textes. En séries générales, le candidat compose un devoir qui présente de manière organisée ce qu'il a retenu de sa lecture et justifie son interprétation et ses jugements personnels.

En séries technologiques, le sujet est formulé de manière à guider le candidat dans son travail. La dissertation consiste à conduire une réflexion personnelle et argumentée à partir d'une problématique littéraire issue du programme de français. Pour développer son argumentation, le candidat s'appuie sur les textes dont il dispose, sur les « objets d'étude » de la classe de première ainsi que sur ses lectures et sa culture personnelle.

L'écriture d'invention contribue, elle aussi, à tester l'aptitude à lire et comprendre un texte, à en saisir les enjeux, à percevoir les caractères singuliers de son écriture. Elle permet au candidat de mettre en œuvre d'autres formes d'écriture que celles de la dissertation ou du commentaire. Il doit écrire un texte en liaison avec celui ou ceux du corpus et en fonction d'un certain nombre de consignes rendues explicites par le libellé du sujet.

L'exercice se fonde, comme les deux autres, sur une lecture intelligente et sensible du corpus et exige du candidat qu'il se soit approprié la spécificité des textes dont il dispose (langue, style, pensée) afin d'être capable de les reproduire, de les prolonger, de s'en démarquer ou de les critiquer.

Le document iconographique, s'il est joint au corpus, ne peut pas servir de support. En aucun cas il ne sera demandé d'en faire une étude pour lui-même.

Comme elle doit se prêter à une évaluation objective des correcteurs, l'écriture d'invention doit se fonder sur des consignes claires et explicites. Elle s'inscrit dans le programme défini par les objets d'étude de la classe de première.

Elle peut prendre des formes variées.

Elle peut s'exercer dans un cadre argumentatif

- article (éditorial, article polémique, article critique, droit de réponse, etc.)
- lettre (correspondance avec un destinataire défini dans le libellé du sujet, lettre destinée au courrier des lecteurs, lettre ouverte, lettre fictive de l'un des personnages présents dans l'un des textes du corpus, etc.)
- monologue délibératif ; dialogue (y compris théâtral) ; discours devant une assemblée
- récit à visée argumentative (fable, apologue, etc.).

Mais, lorsqu'elle concerne le genre narratif, elle peut s'appuyer sur des consignes impliquant les transformations suivantes :

- des transpositions : changements de genre, de registre ou de point de vue
- ou des amplifications : insertion d'une description ou d'un dialogue dans un récit, poursuite d'un texte, développement d'une ellipse narrative, etc.

→ Les répartir dans le projet annuel d'abord en fonction des évidences (écrire un dialogue ou un monologue de théâtre dans une séquence sur le théâtre, changer de point de vue dans une séquence sur le récit ou un réaliser un écrit argumentatif dans une séquence sur l'argumentation)

→ Mais faire aussi preuve d'imagination pour inventer des sujets : par exemple, en contrôle de lecture, écrire un dialogue fictif entre deux personnages de l'œuvre, rédiger un fragment du journal intime de l'un des personnages, etc...

→ Veiller à respecter une progression dans la difficulté des sujets

→ Éviter les redites mais ne pas hésiter à revenir sur un sujet pour le parfaire et ainsi montrer aux élèves leur progression.

B) Un exemple de projet annuel (classe de 2de)

Voir le projet proposé en annexe.

II - L'insertion du sujet d'invention dans la séquence:

a) Les règles d'or :

→ Un sujet d'invention n'arrive jamais ex nihilo. Par exemple, on ne demandera pas à un élève d'écrire un éditorial si cette forme n'a pas été étudiée au préalable. Il est toujours lié à un texte de départ (comme dans un corpus EAF).

→ Le sujet d'invention, comme toute autre forme d'écriture, ne doit pas être toujours placé en fin de séquence ; il peut, au contraire, et en fonction du projet du professeur, intervenir à tout moment dans la séquence. Ainsi, on peut très bien ouvrir une séquence par l'écriture d'un sujet d'invention et l'employer pour effectuer un contrôle de lecture cursive... Tout est possible à partir du moment où l'on donne du sens à cet écrit, notamment en liant écriture et lecture. Il peut s'avérer particulièrement intéressant, lorsque l'on souhaite faire prendre conscience aux élèves de la spécificité d'un texte littéraire, de leur demander de produire un texte comportant les mêmes contraintes. Ainsi, des élèves seront plus sensibles à l'incipit d'un roman balzacien s'ils ont eux-mêmes dû se confronter à l'écriture d'un incipit répondant aux mêmes contraintes.

→ Le sujet d'invention doit donc forcément -et notamment en classe de seconde- être précédé d'un travail d'analyse de la forme à produire afin que les élèves en connaissent les contraintes formelles.

b) La méthodologie :

L'écriture d'invention ne doit pas être confondue avec un exercice de pure imagination, libre de toute contrainte. Il s'agit d'un exercice de rigueur et de méthode.

1) Lire au moins 2 fois le sujet et souligner les mots-clés.

2) Identifier très précisément le genre de texte à produire

3) Mobiliser les connaissances techniques sur le texte à produire

4) Analyser les contraintes liées aux consignes :

- situation d'énonciation, forme demandée
- contraintes techniques
- longueur

c) Compétences à mettre en oeuvre :

→ *Savoir analyser un sujet* (compétence transversale) : lire le sujet avec attention, souligner les termes-clés, identifier le type de texte à produire et ses composantes, repérer les contraintes de la consigne.

Pour ce faire, il est indispensable de construire les critères d'évaluation avec les élèves, en même temps que les consignes

→ *Inventio* :

- savoir utiliser le(s) texte(s) support(s) pour nourrir le sujet (texte, corpus, œuvre)
- utiliser son imagination pour inventer les éléments supplétifs au traitement du sujet

→ *Dispositio* : élaborer un plan

→ *Elocutio* : savoir utiliser les outils lexicaux et grammaticaux nécessaires à la phase de rédaction

III – L'élaboration et l'évaluation d'un sujet d'invention :

→ L'exercice sera choisi en fonction de la séquence.

→ Le sujet sera libellé de façon exhaustive et précise.

→ En début d'année, le sujet sera préparé en classe.

→ Les critères d'évaluation sont à définir très précisément avec les élèves et ils doivent figurer de manière explicite sur le sujet. Il est même possible de les définir avec les élèves.

→ Le corrigé : le professeur veillera toujours à analyser les réussites et les échecs, à produire un corrigé, en s'appuyant sur les réussites des élèves, et peut-être en risquant lui-même d'écrire un corrigé.

| Projet d'année | Exemples de sujets d'invention possibles |
|--|--|
| <p>Courte séquence introductive : Parler de soi lecture attentive de : « j'aime, je n'aime pas » de J. Laccarière</p> <p>L'écriture poétique Comme un lien entre l'homme et le monde Corpus : poèmes autobiographiques et chanson (René Char, A. Ayguesparse, Camille)</p> <p>Objet d'étude 1: le roman et la nouvelle au XIX Réalisme et Naturalisme:</p> <p>Séquence 1 : OI <i>L e Colonel Chabert</i>, Balzac</p> <p>Séquence 2 : GT <i>L'Histoire entre réalité et épopée</i> : « <i>La Chartreuse de Parme</i> » Stendhal « <i>Les Misérables</i> » V. Hugo « <i>Germinal</i> » E. Zola « <i>La débâcle</i> » E. Zola</p> <p>Lecture cursive : Ouverture sur la littérature contemporaine Cris, Laurent Gaudé</p> <p>Objet d'étude 2: La tragédie et la comédie au XVIIème siècle , Le Classicisme</p> <p>Séquence 1 : OI <i>Andromaque</i>, Racine</p> <p>Séquence 2 : GT <i>Médée, de la légende au théâtre</i> : Médée, entre douleur et fureur (C. Germain « <i>Comment jouer Médée ?</i> » entretien avec l'actrice 2009 / Euripide <i>Médée</i> 31 av. J.-C) - Corpus : représenter l'horreur absolue (Sénèque <i>Médée</i> 1er siècle ap. J.-C. / Rouquette <i>Médée</i> 1992) - Corpus : Médée, une femme d'aujourd'hui (Auteur titre Rame, <i>Médée</i>, 1977 / Antébi <i>note pour la mise en scène de Manhattan Medea</i> de D. Loher 2010)</p> <p>Objet d'étude 3: Genres et formes de l'argumentation XVIIème et XVIIIème siècles</p> <p>Séquence 1 GT : « <i>Fables</i> » La Fontaine La critique du pouvoir royal</p> <p>Séquence 2 : Lecture cursive: <i>Trois contes philosophiques</i> Voltaire, Saint Lambert, Diderot</p> | |

Objet d'étude 4: La poésie du Romantisme au Surréalisme :

Séquence 1 : OI (section) A de Musset « Les nuits »

Séquence 2 : GT sur le thème de l'absence

V.Hugo

« N'écris pas » M Desbordes,

« Notre vie » P. Eluard

L'ECRITURE D'INVENTION

L'écriture d'invention ne doit pas être confondue avec un exercice de pure imagination, libre de toute contrainte. Il s'agit d'un exercice de rigueur et de méthode.

- 1) Lire au moins deux fois le sujet, surligner les termes-clés
- 2) Identifier très précisément le genre du texte à produire :
- 3) Mobiliser vos connaissances techniques sur le genre à produire
- 4) Analyser les contraintes de la consigne
 - Analyser très précisément la situation d'énonciation (qui parle ? à qui ? quand ? et où ?)
 - Respecter les contraintes techniquesNombre de lignes
Nombre de paragraphe
Reproduction d'une forme établie
- 5) Relire le sujet et mettre en relation les termes-clés avec les étapes 2 à 4